



Agence immobilière fermée mandat racheté par une autre agence

Par Epsilon42

Bonjour,

J'ai réalisé la visite d'un bien avec une agence immobilière et signé un bon de visite.

L'agence a fermée.

Il semble (d'après mon ancien agent immobilier) que les mandats et les listes aient été rachetés par une autre agence.

Suis-je (comme il le prétend mon ancien agent immobilier) automatiquement engagé avec cette nouvelle agence pour le bien que l'agence fermée m'a fait visiter?

Merci d'avance pour vos réponses

Par unknownuser

Note d'information :

Jamais entendu parlé de cela.

Je serais tenté de penser que cela est illégal vous n'êtes tenu de rien.

M.

Par Epsilon42

C'est ce qui me semble logique, mais je n'y connais pas grand chose en droit commercial.

Merci pour ta réponse